Nos projets réalisés en 2019 grâce à la taxe d'apprentissage.

- ✓ Diminution du coût de la trousse dentaire (matériel qui reste à la charge des étudiants)

- ✓ Achat de tableaux interactifs

- ✓ Achat d'une caméra Espson

Nos projets 2020 grâce à vos dons

- ✓ Achat d'une imprimante 3D Form Lab pour modéliser des modèles pédagogiques

La Faculté d'Odontologie de Montpellier remercie particulièrement les généreux donateurs qui nous ont fait confiance et ont permis par leurs dons de soutenir la formation de nos étudiants en 2019.

SOCIETES :

ELIOR - Colgate Palmolive - Condor - Germain Traiteur - SATELEC - KOMET France - Ultradent Product GMBH - DEXTER - Dioenos Rhone - ARAKIS - ALOES - Centre Dentaire des Arceaux - Leman Sourire - Au Fil de Lo - Ortho 34 - OO Création - Orthocentre - Dental EMCO - SARL Maja - SELARL Cofam - Ortho du Mont Duplan - SELARL Braillon Challot - Ortho OC SELARL - Carriere Montpellier - Les Toits des Alpilles - SELARL Genette Dentaire - SEMAP - Bambou Lattes - Aude Auto Pièces – HENRY SHEIN – SUNSTAR

PARTICULIERS :

Dr ROUX - Drs ALLOUCHE TERASSE - Dr FAIZANDAS - Cabinet Chateaudun - Cabinet Avignon - Dr KULIG Emmanuelle - Cabinet Meunes - Drs TORRES MARIOTTE - Dr CANNONI Simon - Dr RUYER Georges - Cabinet Sens - Cabinet Dentaire Assas - Dr PERIN Olivia - ERARD Emmanuel - Dr CANTAGRILL Olivier - Dr FASQUEL J.Claude - Dr HOANG Luc - Dr LE MOAL - Dr MARIOTTINI - Dr DOUVIER - Dts HERDELIN TRITSCH - Dr LANG - Dr BERAL Nabila

TAXE D'APPRENTISSAGE

NOUVELLES MODALITES 2020

FACULTE D'ODONTOLOGIE DE MONTPELLIER

545 Avenue de professeur Jean-Louis Viala
34193Montpellier Cedex 5

www.odontologie.edu.montpellier.fr

LA FACULTE EN QUELQUES CHIFFRES…

- 659 ÉTUDIANTS
- 67 Enseignants-Chercheurs rattachés, dont :
  - 11 Professeurs des Universités, Praticiens Hospitaliers
  - 1 Professeur des Universités
  - 1 Professeure des Universités Associée
  - 3 Professeurs Emérites des Universités
  - 22 Maîtres de Conférences des Universités, Praticiens Hospitaliers
  - 2 Maîtres de Conférences Associés
  - 23 Assistants Hospitaliers Universitaires
  - 27 Chargés d'Enseignements
  - 22 Attachés Hospitaliers
  - 3 PRAG
  - 1 ATER
- 18 Personnels BIATS

75 Etudiants diplômés chaque année

TAXE D'APPRENTISSAGE – NOUVELLES MODALITES

La taxe d'apprentissage est une contribution versée par les entreprises ou sociétés ayant des salariés. Elle a pour but de financer les dépenses nécessaires au développement de l'enseignement technologique, professionnel et de l'apprentissage.

A compter de **2020** les entreprises verseront leur Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance au titre de l'année en cours*. Celle-ci sera répartie **en trois versements** :
avant le 01/03/2020, avant le 15/09/2020 et avant le 01/03/2021.

Si vous le décidez, la Faculté d'Odontologie de Montpellier peut être l'un des bénéficiaires lors du versement à votre opérateur (**OCPO**). Soit 13 % de la taxe d'apprentissage 2020, correspondant à l'ancien « hors quota » ou « barème ».

Ainsi, avec cette contribution vous nous donnez les moyens de continuer à délivrer un enseignement de haut niveau au travers de nouveaux outils pédagogiques par l'achat d'équipements de pointe, de matériels, d'imprimantes 3D, de tableaux blancs interactifs, de réalisations de projets numériques…

* En 2019, afin que les entreprises n'aient pas à financer à la fois l'apprentissage sur les rémunérations 2018 (paiement sur les rémunérations versées N-1) et sur les rémunérations 2019 (en application du nouveau régime qui prévoit un paiement en année N), aucune taxe d'apprentissage n'est due sur les rémunérations 2019.

COMMENT NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Informations à fournie à votre organisme collecteur :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : UNIVERSITE DE MONTPELLIER
AGENCE COMPTABLE
163 RUE AUGUSTE BROUSSONNET
34090 MONTPELLIER-FRANCE

Domiciliation :	TPMONTPELLIER
Code banque :	10071
Code guichet :	34000
N° de compte :	00001004507
Clé :	62
IBAN :	FR76 1007 1340 0000 0010 0450 762
BIC :	TRPUFRP1

Code UAI : 034 0114 P
Code Ecole : 66 181

Paiement par chèque veuillez le libeller à l'ordre de l'agent comptable UM (mettre en référence au dos du chèque Faculté d'Odontologie)

Indiquez : code UAI et code école

Correspondant TA de la Faculté d'Odontologie :

Monsieur Philippe HERNANDEZ
philippe.hernandez@umontpellier.fr
☏: 06.31.44.09.38